



VILLAGES VACANCES  
**ASSURÉ, PRÊTS, PARTEZ !**

**gritchen**  
SMART INSURANCE SOLUTIONS



Réservez sereinement,  
**plus d'imprévus**  
pour vos séjours !



### **SUR MESURE**

Garanties en fonction de vos besoins  
et de votre séjour



### **GARANTIE OPTIMALE**

Une assurance avant et pendant  
le séjour



### **GESTION DES SINISTRES FACILE & RAPIDE**

Déclaration 100% mobile, par courrier ou par mail  
Remboursement en 48H

# VOS GARANTIES

## FRAIS D'ANNULATION

Annulation pour motif médical et annulation causes dénommées  
Y compris Annulation pour maladie en cas d'épidémie

## FRAIS D'ANNULATION NEIGE

(uniquement pendant les dates officielles d'ouverture des domaines skiables) -  
Défaut ou excès d'enneigement

## ARRIVEE TARDIVE

Accès impossible sur le lieu du séjour

## FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

Remboursement des prestations non consommées suite  
interruption du séjour

## ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Rapatriement ou transport sanitaire

Accompagnement lors du rapatriement ou transport

Présence en cas d'hospitalisation

Prolongation de séjour à l'hôtel

Frais hôteliers

Transport du corps en cas de décès

Retour prématuré

Frais de secours sur piste de ski balisée  
Paiement des frais de recherche et de secours en mer et en montagne

Chauffeur de remplacement

Assistance vol, perte ou destruction des papiers

Assistance Extension Epidémie  
- Téléconsultation  
- Rapatriement médical  
- Frais hôtelier suite mise en quatorzaine  
- Soutien psychologique  
- Aide-ménagère après retour  
- Livraison courses après retour

## ASSURANCE MATERIEL DE SPORT/SKI

Location en cas de vol ou bris du matériel vous appartenant

## OBJET OUBLIE

Frais d'envoi

## VEHICULE DE REMPLACEMENT

Frais de location véhicule équivalent suite panne, vol accident au cours du séjour

Que faire en cas  
**d'annulation,  
d'arrivée tardive  
ou d'interruption  
de séjour ?**



**Avertissez votre village  
vacances et le service  
administratif des ventes**  
de votre désistement, retard  
ou interruption



**Déclarez votre annulation  
ou interruption de séjour**

- en ligne : [www.declare.fr](http://www.declare.fr)  
- par email : [sinistre@declare.fr](mailto:sinistre@declare.fr)



**VOUS ÊTES REMBOURSÉ  
EN 48H**

après réception de votre dossier !  
*\*sous déduction de votre franchise*



**BESOIN D'ASSISTANCE ?**  
24h/24 - 7j/7

**Tél. : +33 1 45 16 85 42**

**[assistance@mutuaide.fr](mailto:assistance@mutuaide.fr)**